École Primaire St Cyprien
" Les magnolias"
18, rue G. Robin
42 160 St Cyprien
tel : 04 77 55 24 56

CONSEIL D'ECOLE 6 JUIN 2024

Excusés : Mme Guillerm Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Andrézieux Nord, Mme Feroleto Enseignante, Mme Gouteyron Enseignante

Etaient présents :

Pour les parents : Mme Dallon, Mme Bruyas, Mme Martins, Mme Bertholon, M Durieux, Mme Bégard, Mme Souchon, Mme Candeias, Mme Delaigue, Mme Relave, Mme Chillet, Mme Zantedeschi

DDEN : Mme Longuet

Pour la municipalité : Mme Meunier Favier, Mme Fialon qui remplace Mme Auzanneau, M Rodière

Mme Fialon mettra en avant le travail des agents lors des temps périscolaires

Agents municipaux au service de l'école maternelle et du périscolaire : Mme Ferreira, Mme Magand, Mme Planet

pour l'équipe enseignante :
Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Zobele, Mme Lombard, Mme Ollier Perain, Mme Defaye, Mme Tardy, Mme Guyot, M Roche

Présidente de séance : Sandrine MELENCHON
Secrétaire de séance : Laurence OLLIER PERAIN

- ***1- Effectifs et répartitions des classes pour l'année 2024-2025***

- 3 classes de PS MS GS de 24 élèves chacunes (enseignantes Mme Zobele 8+9+7, Mme Paolucci 9+9+6 et Mme Melenchon 8+9+7)
- GS CP Mme Lombard 8 + 14 = 22
- CP CE1 Mme Defaye 11 + 11 = 22
- CE1 CE2 Mme Tardy 18+6 = 24
- CE2 CM1 Mme Ollier Perain 9+15 = 24
- CM1 CM2 Mme Guyot 14+8 =22

- CM2 M Roche 26

TOTAL : 212

Repartions réfléchies en conseil des maîtres et validées par Mme Guillerm Inspectrice de circonscription
Bien sûr, ces répartitions peuvent changer si d'autres enfants venaient à être inscrits plus tard car Mme Melenchon rappelle les impératifs ministériels : ne pas dépasser 24 élèves dans les classes ayant des grandes sections, des CP ou des CE1,

- ***2- présentation des projets liés au développement durables durant cette année***

De nombreuses actions ont été menées avec Loire Forez Agglomération, interventions gratuites.
- Tri des déchets
- Visite d'une station d'épuration
- Pose de nichoirs
- Visite des jardins d'Oasis
- « Ma petite planète » défis écologiques autour de la préservation de la planète
- Le cycle de l'eau domestique, le cycle de l'eau et des rivières
- Intervention sur le thème de la forêt
- La biodiversité
- Watty : travail sur les énergies renouvelables, les modes de déplacements à économie d'énergie

- ***3 – Education à la sexualité (programmes ministériels) avec l'intervention d'associations***

- Intervention de l'association « Enfance et Partage » de la grande section au CE2
  Une réunion d'information auprès des parents a eu lieu avant les interventions le 19 mars
  Il y avait 12 familles présentes.
- Pour les CM1 et CM2 intervention de l'infirmière scolaire et de l'association AISPAS, une réunion d'information auprès des familles a eu lieu le 30 mai avant les interventions. Il y avait 26 familles présentes.

Certaines familles sont parties confiantes à la suite des informations données.

Mme Melenchon rappelle que cet enseignement donné aux élèves, rentre dans le cadre des programmes obligatoires de l'Education Nationale depuis la rentrée 2023. Il ne sera pas possible chaque année de prévenir à l'avance du jour des interventions qui seront faites en classe. Toutefois, les réunions d'information préalables seront maintenues afin que les familles soient informées du contenu des interventions.

- ***4- Présentation des actions menées cette année pour le projet « notre école faisons la ensemble »***

- Nous avons obtenu tout le matériel demandé
- 10 bookinous
- Une classe mobile (mise en place grâce à l'aide de Mme Solarek, enseignante chargée du numérique et rattachée à la circonscription d'Andrézieux Nord)
- Des casques
- 3 vidéoprojecteurs, visualiseurs et écrans

- Une table
- Des étagères
- Une table pour l'espace extérieur
- Un gros pouf lapin pour la bibliothèque
- Des livres
- Des interventions des conteurs et à partir des contes création d'un film d'animation
- Aménagement de l'espace extérieur par M Mathieu Porte « Bouillon de Culture »

Pour un montant chez Manutan de 17483 €
Chez UGAP 2794€
Conteurs 1213 €
Espace extérieur 2228 €
Livres 1005 €
TOTAL : 24723 €

Le projet continue jusqu'en 2026 avec les interventions des conteurs

Nous avons mis en place la nouvelle bibliothèque mercredi 27 mars. Tous les enseignants étaient présents avec des parents disponibles ce jour.
Par la suite, nous informatiserons le prêt de livres, Mme Bégard parent d'élèves s'est portée volontaire pour aider l'équipe enseignante.
Mme Decousu intervient ponctuellement pour le prêt des livres auprès de nos élèves du CP au CM2 et elle raconte des histoires aux élèves de maternelle.

L'évaluation de la mise en place de ce projet pour cette première année a eu lieu le 4 juin par téléphone avec une intervenante du rectorat.

- ***5- Autres projets***

- Semaine olympique et paralympique du 2 au 6 avril (rencontre sportive sur le stade)
- Sorties au théâtre du Parc et à la Passerelle (5€ à la charge des familles et tous les bus subventionnés par la municipalité)
  Les classes du CP au CM2 se sont rendues deux fois au théâtre cette année
- Les voyages scolaires de fin d'année subventionnés entièrement par le sou des écoles

Cette année il a été difficile de trouver des accompagnateurs.

- ***6- BLOG de l'école***

Prenez note de l'adresse : magnolias.toutemonannee.fr

Des articles y sont publiés régulièrement, les paramètres seront modifiés afin que les familles puissent apporter des commentaires.

- ***7- accueil des petites sections au mois de juin et liaison GS CP***

- L'accueil des PS sur une demie journée se fait le 21 juin, livret d'accueil et fascicule PMI envoyés par MAIL aux familles
- Activités mises en place pour les grandes sections passant au CP dans le cadre de la liaison GS/CP : première semaine de juillet, à ce moment-là un livret d'accueil sera également remis aux futurs CP.

- ***8- Passage en 6ème***

- Le dossier pour le collège sera remis le 7 juin aux familles et devra être rendu au plus tard le 13 juin.
- Une permanence est ouverte au collège samedi 8 juin de 10h à 12h.
- Mise en place au collège des groupes de besoin (demande institutionnelle)

- ***9- Analyses des Points d'appui par l'équipe enseignantes suite aux évaluations nationales CP CE1 CM1***

- Pour les CP : axes prioritaires de progrès → reconnaître les différentes écritures et quantifier des collections
- Pour les CE1 : axes prioritaires → comprendre des mots à l'oral et résolution de problèmes
- Pour les CM1 : axes prioritaires → mémoriser des procédures (résoudre le plus grand nombre de calculs en 3 minutes) et mémoriser des faits numériques (*mémorisation* des tables de multiplication et l'automatisation des *faits numériques* élémentaires).

Mme Melenchon insiste sur le fait que le travail de mémorisation des tables par exemple doit être revu à la maison

- ***10- Elections des représentants des parents d'élèves pour 2023-2024, rôle des parents d'élèves élus***

- Recrutement de nouveaux parents
- Possibilité de joindre la liste indépendante : parentsdesaintcyprien@hotmail.com
- Les élections devraient avoir lieu vers le 12 octobre 2024 **par correspondance**

Questions des parents d'élèves :

Ecole :

- Dans certaines écoles, il existe dans la cour de récréation "le banc de l'amitié". (Un banc coloré)

« Ce banc est un point de rencontre pour les enfants qui ont du mal à se faire de nouveaux amis ou tout simplement qui n'arrivent pas à s'intégrer/ faire le premier pas vers les autres.
Ma fille a du mal à aller vers les autres car elle ne sait pas comment s'y prendre. Est-ce que l'étude de ce type "d'aménagement" peut être envisagé ? »

Mme Meunier Favier dit que dans la nouvelle cour des élémentaire un banc est dédié, il sera peint durant le périscolaire pour être plus identifié

L'équipe enseignante mettra également en place « un arbre à palabres » arbre qui sera choisi dans la cour et sous lequel les enfants pourront discuter, exprimer des messages clairs (travail réalisé l'an dernier avec la clinique de la médiation), exprimer leurs émotions et résoudre les conflits sans violence.

- Pourquoi cette année la fête de l'école est un vendredi après l'école ? Les enfants risquent d'être fatigués. Pourquoi avoir changé de jour ?

Décision prise après discussion lors de l'AG du sou des écoles du 6 octobre 2023

- Quelles sont les raisons pour lesquelles il n'y a plus de classes nature ou séjours organisés pour nos primaires ?

Tout d'abord financier : de grosses augmentations, l'école respecte ce qui peut être demandé aux familles dans la mesure du raisonnable.

Par ailleurs, il est parfois difficile de trouver des accompagnateurs.

Enfin, les enseignants prennent de grandes responsabilités avec la gestion le jour et la nuit de certaines pathologies lors d'un voyage avec nuitée.

- Pour les récréations des primaires, pourquoi la totalité des enseignants ne sont-ils pas présents pour surveiller les enfants ?

La surveillance est active : 2 enseignants et 1 AESH parfois pour certains élèves ayant une notification MDPH.

- Certains élèves font état de bagarres organisées de façon récurrente, êtes-vous au courant ?

A aucun moment, lors des récréations du matin ou de l'après-midi, il a été constaté des bagarres dites « organisées ».

<u>A la municipalité :</u>

- Un problème avec le sol de la cour de récréation des primaires est toujours présent, il est extrêmement glissant, des enfants ne font que tomber.

M Rodière dit qu'en effet le sol est glissant lorsqu'il a plu.
Le prestataire cherche une solution technique pour essayer de résoudre ce problème. Cela devrait être réglé pendant les vacances d'été.

- Serait-il possible de confectionner, des repas de substitution aux enfants ayant des allergies alimentaires ? (10 enfants sont concernés pour notre école) Sachant que dans beaucoup d'autres écoles des repas de substitution sont mis en place.

La question a déjà été posée lors de précédents conseils d'école.
Mme Meunier Favier dit :
→ qu'il n'y a pas d'obligation à cela et que notre cuisine n'est pas équipée pour cela.

- La place de bus devant l'école. A quoi sert-t-elle ? Sachant que les enfants n'ont jamais pris le bus à cet endroit-là, mais bien souvent sur le parking du parc. Pourquoi ne pas l'utiliser pour faire un dépose minute ?

Nous sommes toujours en « URGENCE ATTENTAT » donc l'arrêt est condamné pour le moment...
Le dépose minute n'est pas judicieux et même dangereux

Mme Meunier Favier explique qu'une aire végétalisée a été envisagée sur une partie de l'arrêt.
M Roche dit que l'école a besoin de cet arrêt, pour le moment le bus nous récupère au stade pour des raisons de sécurité au moment des entrées et des sorties à l'école durant les travaux.
L'année prochaine, il y aura plus de sorties en bus pour la piscine avec la possibilité de prendre et ramener les enfants devant l'école afin de gagner du temps…
L'arrêt de bus est indispensable.

- Comment cela se fait-il que pendant les travaux de la cour vous avez interdit à nos enfants de venir à l'école en vélo ? Le parking à vélo n'est pas en travaux ? Pourtant des professeurs continuent de venir à vélo.

Mme la directrice a demandé que les vélos ne soient pas garés dans l'enceinte de l'école pour des questions de sécurité. Mme Melenchon rappelle que depuis le 15 avril il y a des engins garés qui parfois se déplacent vers le parking des vélos.
Les enseignants qui viennent en vélo sont présents bien avant 8 h et repartent après 17h. De plus, les enseignants sont des adultes...
Mme Melenchon précise que tout rentrera dans l'ordre à la fin des travaux, le 14 juin, date confirmée par Mme Meunier Favier.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Melenchon précise qu'un cycle hand ball sera mis en place en 2024-2025 du CP au CM2
  Elle demande si le gymnase sera utilisable. Mme Meunier Favier et M Rodière assurent que le gymnase sera utilisable durant l'année scolaire 2024-2025

- Mme Meunier Favier dit que la cour de l'école maternelle verra la plantation de 2 arbres et de fleurs à l'automne, ainsi que la mise en place de cabanes en saule.

- Très vite le couvercle du bac à sable trop lourd sera changé et les tracés au sol réalisés.

- l'UCAT (union des commerçants du Tabot) a acheté à l'école maternelle des vélos, draisiennes et des casques. La remise officielle se fera le 21 juin à 16h dans la cour.

- La remise des calculatrices aux élèves de CM2 se fera le 21 juin, salle du conseil à la mairie à 18h

- Dans la cour de l'élémentaire, les barrières autour des espaces en herbe, seront enlevées en septembre et les barrières autour des arbres lorsque le lierre aura bien pris racine. Les enseignants demandent que les fils de fer des barrières soient réparés car c'est dangereux. M Rodière en prend note et fera passer le message aux agents.

- L'élection au CME : Mme Meunier Favier dit qu'à ce jour seulement 4 enfants se sont présentés pour 6 postes à pourvoir.

- Mme Meunier Favier déplore que ce soit la mairie qui doive financer l'installation des 3 vidéoprojecteurs payés par l'Education Nationale dans le cadre du projet « notre école faisons la ensemble ».
  Mme Melenchon précise qu'elle a demandé mardi 4 juin au rectorat s'il est possible que cette installation soit prise en charge par l'Education Nationale. Nous attendons la réponse…

La séance est levée à 20h

Les parents d'élèves demandent à Mme Melenchon de préciser sur ce compte rendu :
« La directrice et l'équipe enseignante se tiennent à votre disposition si vous avez des questions à poser, ou des problèmes à résoudre.
Il n'est pas nécessaire d'attendre un conseil d'école, nous sommes à votre écoute… »

Bel été à tous les enfants et leur famille !